

UN REFERENTIEL DE COMPETENCES POUR LE BENEVOLE EN NATATION

UN PRÉALABLE :

Le recours aux intervenants extérieurs bénévoles doit être exceptionnel. Il ne se justifie que par l'absence de professionnels.

LES PRINCIPES DE L'INTERVENTION

A partir du moment où une personne sollicite l'autorisation pour intervenir, elle s'engage aux mêmes obligations que les professionnels lorsqu'ils sont placés face aux élèves.

LES COMPÉTENCES EXIGÉES

L'étendue de leurs compétences découle de ce principe précédent.

Le bénévole doit être capable :

- 1 - d'assurer sa propre sécurité. En aucun cas il ne doit devenir une charge de plus pour les enseignants responsables de leurs classes ;
- 2 - d'assurer la sécurité des élèves :
 - lorsque ceux-ci se déplacent dans l'établissement ;
 - lorsque les élèves sont en situation d'apprentissage ;
 - **d'être au service de tous les élèves.**
- 3 - de faire acquérir aux élèves les savoir-faire de la programmation
- 4 - de respecter les principes de l'école ;
- 5 - de collaborer avec d'autres intervenants.

COMMENT APPRÉCIER CES COMPÉTENCES ?

1 – Assurer sa propre sécurité est un pré-requis.

Il convient de maîtriser le niveau du savoir-nager tel que défini par le test. Ce niveau est **impératif !**

2a– Assurer la sécurité des élèves dans les déplacements :

- respecter les consignes de l'enseignant(e) : déplacement en groupe sur les plages (toujours dans son champ de vision), après avoir compté les élèves du groupe dont on est responsable au départ. Vérifier si le nombre est toujours le même à la fin du déplacement. Les déplacements ne se font qu'en marchant ;
- donner des consignes claires, précises, peu nombreuses, audibles et surtout mimées.

2b – Assurer la sécurité des élèves dans les apprentissages :

- organiser les situations de travail pour assurer une sécurité active ;
- avoir prévu son matériel avant d'inviter les élèves à rentrer dans l'eau.
- mettre les élèves dans leur champ de vision, les compter régulièrement, faire exécuter les tâches au signal, utiliser les aides à la flottaison de façon judicieuse, (**attention la ligne d'eau n'en est pas un**) etc. ;
- ne pas laisser un élève monter sur un tapis s'il n'est **ancré ou assuré** par l'adulte.
- connaître les signes de fatigue et d'effort.

3 – Faire acquérir des savoir-faire :

- connaître le programme de travail de la classe et les habiletés à acquérir ,(cf:projet pédagogique).
- Mettre en place les situations de travail **proposées** pour les habiletés à acquérir ;
- Savoir donner des consignes avec **le langage adapté** et signifié par l'enseignant(e).

4- Respecter les principes de l'école :

- le respect des élèves par **la tenue et le langage** ;
- s'adresser à tous les élèves de façon équitable ;
- respecter strictement **les consignes et les explications de l'enseignant(e) de la classe.**

5 – Collaborer avec d'autres intervenants :

- respecter les consignes des gestionnaires de l'établissement de bains ;
- respecter les recommandations du personnel de surveillance ;
- être à l'écoute des conseils des professionnels présents ;

6- Ne jamais s'isoler avec un élève.